



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contractuels

Question écrite n° 117333

Texte de la question

M. Didier Mathus appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les modalités de reconduction des contrats des emplois vie scolaire (EVS). Mis en place à la rentrée 2005, ce dispositif remplace les contrats emplois solidarité (CES) et les contrats emplois consolidés (CEC). Les EVS remplissent des missions d'aide pour l'administration, la surveillance des écoles et des établissements. L'avenir des 45 000 emplois vie scolaire est incertain puisque aucune information sur la reconduction de ce dispositif n'a été annoncée. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour consolider le dispositif des emplois vie scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117333

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 972